



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
31 mars 2022
Français
Original : anglais

Session annuelle 2022

Du 6 au 10 juin 2022, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Évaluation

**Réponse de l'administration à « Financer
le relèvement : Évaluation formative de la riposte
du PNUD à la pandémie de COVID-19
et du financement des objectifs de développement
durable »**

I. Introduction

1. Entre août et décembre 2021, le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD a procédé à une évaluation formative de la riposte du PNUD à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et du financement des objectifs de développement durable au cours de la période de mars 2020 à juin 2021. L'évaluation visait à examiner l'appui que le PNUD a été en mesure d'apporter aux États et qu'il continuera de leur apporter aux fins de la réalisation des objectifs, compte tenu des contraintes et besoins financiers et budgétaires existants. Ajoutée au plan de travail du Bureau, elle a fait suite à la pandémie de COVID-19 et à l'appui du PNUD aux efforts de préparation, de riposte et de relèvement.

2. L'évaluation a été conçue pour être formative, étant donné qu'il est encore trop tôt pour évaluer les forces et faiblesses de la riposte du PNUD à la pandémie et que la crise déclenchée par celle-ci se poursuit. L'évaluation visait à fournir des éléments probants destinés à informer les ajustements nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique du PNUD pour la période 2022-2025. Elle comporte trois grands axes : a) évaluation de l'appui politique au financement des objectifs de développement durable avant la pandémie ; b) évaluation du conseil et de l'appui à la politique financière et budgétaire en lien avec la pandémie ; et c) examen d'un relèvement équitable et vert dans le contexte de la réalisation des objectifs. L'évaluation a reconnu que l'appui du PNUD aux pays et sa capacité à influencer les décisions au plan national peuvent être limités par l'architecture mondiale de gouvernance financière, de sorte que les mesures prises dans chaque pays doivent être renforcées par des actions aux niveaux mondial et régional. C'est pour cette raison que l'évaluation a porté sur le travail du PNUD à l'échelle mondiale pendant la pandémie, y compris avec le Forum sur le financement du développement, le Groupe des Sept (G7) et le Groupe des Vingt (G20).



3. Les constats et les recommandations issus de l'évaluation sont publiés au moment où le PNUD met en place les mécanismes institutionnels d'exécution du nouveau plan stratégique et, de ce fait, viendront alimenter ce processus courant 2022. Pour la première fois, le plan stratégique comprend le financement du développement en tant que « facilitateur » de la réalisation de ses six solutions types (sur la pauvreté et l'inégalité, la gouvernance, la résilience, l'environnement, l'énergie, et l'égalité des sexes) dans le contexte de trois axes de changement (transformation structurelle, ne laisser personne de côté, et résilience). Le plan définit la manière dont le travail du PNUD sur le financement du développement se concentrera sur le soutien à ses clients et partenaires pour obtenir des financements supplémentaires et aligner les financements existants, publics et privés, notamment une initiative ambitieuse visant à mobiliser 1000 milliards de dollars aux fins de la réalisation des objectifs.

4. Le PNUD salue la première évaluation formative de son travail sur le financement des objectifs de développement durable. Les constats et recommandations informeront les initiatives en cours afin de renforcer les capacités et les systèmes d'appui à ce travail. Depuis la mise en place du pôle de financement durable en 2019, le PNUD développe les domaines identifiés comme efficaces et s'appuiera sur les conclusions et recommandations de l'évaluation pour renforcer son soutien.

II. L'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19 et la riposte du PNUD

5. Les gouvernements, les entreprises et les communautés restent aux prises avec les impacts sanitaires et socioéconomiques dévastateurs de la pandémie de COVID-19. La pandémie a monté en puissance en 2021, attisée par l'émergence de variants du virus. Dans le monde entier, on déplore près de six millions de décès confirmés dus à la COVID-19¹. Douze pays² cumulent plus de 60 % de ces décès. Les chiffres réels pourraient être bien plus élevés car les décès dans les communautés isolées ou rurales ayant peu ou pas accès aux structures sanitaires sont sous-déclarés³.

6. Avec ses 131 équipes de pays couvrant 162 pays et territoires, le système des Nations Unies a soutenu l'élaboration par les autorités nationales de plans de préparation en matière de santé publique et de riposte socioéconomique. Depuis avril 2020, l'appui a été fourni suivant cinq piliers d'action contenus dans le cadre global des Nations Unies pour une réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19 : a) renforcement des systèmes et services de santé ; b) protection des personnes et des services de base ; c) riposte et relèvement économiques, comprenant la protection des emplois, des moyens de subsistance et des petites et moyennes entreprises ; d) riposte macroéconomique ; et e) cohésion sociale et résilience communautaire.

7. La riposte socioéconomique vient compléter la riposte sanitaire des Nations Unies, dirigée par l'Organisation mondiale de la Santé, et la riposte humanitaire, sous la houlette du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Le Secrétaire général a confié au PNUD la responsabilité technique de la riposte socioéconomique au niveau national, en mettant à la disposition des coordinateurs résidents les

¹ WHO Coronavirus Dashboard, 6 mars 2022.

² Brésil, Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Italie, Mexique, Pérou, République islamique d'Iran et Royaume-Uni.

³ L'OMS estime qu'avant la COVID-19, les deux-tiers environ des décès intervenus dans le monde (quelque 38 millions) n'étaient pas déclarés aux autorités locales et que les causes n'en sont pas identifiées.

ressources du système général afin d'élaborer et de mettre en œuvre la riposte socioéconomique⁴.

8. En concertation avec les gouvernements, les équipes de pays des Nations Unies ont appuyé la préparation de 121 plans de riposte socioéconomique, couvrant 139 pays. En janvier 2022, les plans étaient en cours d'intégration dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable de nouvelle génération. Les plans reflètent une approche globale et coordonnée des équipes de pays des Nations Unies, travaillant avec les institutions financières internationales, les donateurs bilatéraux, le secteur privé et les acteurs de la société civile, pour fournir un cadre commun de riposte conforme aux plans et priorités des États.

9. À ce jour, le PNUD, en collaboration avec l'ensemble du système des Nations Unies, a soutenu la préparation de plus de 150 études d'impact socioéconomique dans cent pays, souvent en collaboration avec les institutions financières internationales⁵, l'Union européenne et d'autres partenaires, comprenant des évaluations rapides et approfondies des secteurs économiques et groupes démographiques affectés, alors que la situation continue à évoluer.⁶ Il ressort de nombreuses études que la rapidité du relèvement économique est dans une large mesure tributaire de la manière dont l'économie concernée est intégrée à la chaîne de valeur mondiale, du niveau de diversification économique, de la dépendance vis-à-vis des devises, de la dépendance vis-à-vis des produits de base, des niveaux d'endettement des pays et des implications des notations du crédit souverain. L'évaluation des impacts de la crise induite par la COVID-19 sur les sociétés, les économies et les groupes vulnérables est essentielle pour informer et adapter les ripostes des États et des partenaires afin d'assurer le relèvement de la crise sans que personne ne soit laissé de côté.

10. Le PNUD et les équipes de pays des Nations Unies sont confrontés à un défi de taille sous la forme du soutien à apporter aux pays pour parer au ralentissement des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable et de développement humain en général, en s'appuyant sur les leçons apprises au cours de la pandémie. À cet égard, certains éléments clés seront déterminants pour l'avenir. Plus que jamais, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs resteront les points de référence mondiaux. Les choix opérés par les pays maintenant façonneront leur relèvement ; il importe donc d'investir judicieusement. Il est essentiel de rester attentif aux vulnérabilités et aux risques multidimensionnels afin de renforcer la résilience. La contraction de l'espace budgétaire et de l'espace civique peut constituer un risque pour un relèvement inclusif et vert, et il est important d'adopter une approche intégrée du financement de la riposte à la pandémie et du relèvement après celle-ci.

11. Pour la plupart des pays, deux options sont actuellement envisageables : l'option « quoiqu'il en coûte », accessible aux économies avancées qui ont les moyens de financer l'explosion des déficits budgétaires et financiers en 2022 par une dette à faible taux d'intérêt, et l'option « faire tout ce qui est possible », essentiellement dans les pays à revenu faible et intermédiaire et les petits États insulaires en développement qui ne peuvent emprunter sur les marchés internationaux à taux d'intérêt modéré et sont déjà en difficulté budgétaire. Pour de nombreux pays en développement, l'espace

⁴ *Riposte globale du Système des Nations Unies face à la COVID-19 – Sauver des vies, protéger les sociétés, reconstruire en mieux*, septembre 2020.

⁵ Dans la plupart des cas, avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

⁶ De nombreuses études d'impact socioéconomique s'appuient également sur de nouvelles technologies numériques comme les données de téléphonie mobile pour satisfaire les exigences de distanciation sociale.

budgétaire ne sera préservé qu'au prix de difficultés, d'austérité, de rigueur budgétaire ou de monétisation de la dette.

12. Il est à prévoir que la crise de la dette aura des répercussions sur les marchés financiers, notamment les investisseurs institutionnels et les flux qui constituent le financement du programme de développement. Les économies avancées et en développement réaffectent des ressources budgétaires vers le pétrole, le charbon et tout moyen rapide de relancer la croissance économique, repoussant ainsi à un futur plus lointain la transformation structurelle. Une évaluation des dépenses consacrées au relèvement montre que sur 18 160 milliards de dollars investis, 31,2 % seulement peuvent être considérés comme des dépenses vertes⁷. Cependant, avec un nombre croissant d'États s'engageant à atteindre la neutralité en carbone d'ici à 2050, on assiste probablement au début de la fin d'une ère au cours de laquelle le modèle économique mondial a reposé sur les carburants fossiles pour alimenter la croissance.

13. Le taux de croissance économique mondiale projeté est de 5,9 % en 2021 et 4,9 % en 2022⁸, des pertes de production accrues étant à prévoir pour les économies en développement en raison d'un déploiement des campagnes vaccinales plus lent et de mesures de relance budgétaire plus modestes que dans les pays développés. On peut déjà observer une importante divergence dans le relèvement économique, avec des inégalités qui se creusent alors même que la pandémie continue à ravager les pays.

III. Problèmes de financement du développement et objectifs de développement durable

14. La richesse mondiale nette totale a augmenté une fois encore en 2021 pour atteindre le montant sans précédent de 431 000 milliards de dollars⁹, mais le fardeau de la dette s'est cependant alourdi dans la plupart des pays en développement, les emprunts ayant augmenté pour couvrir les pertes importantes induites par la pandémie. Les niveaux d'emprunt des pays à faible revenu ont augmenté de 12 % pour atteindre le montant record de 860 milliards de dollars, tandis que l'encours de dette extérieure des pays à revenu faible et intermédiaire combinés progressait de 5,3 % à 8 700 milliards de dollars¹⁰. Tandis que l'investissement direct étranger (IDE) reprenait avec une augmentation des flux à destination des pays en développement, atteignant 427 milliards de dollars au premier semestre 2021, la pandémie a vu l'IDE réduire substantiellement dans les économies plus vulnérables : les flux d'IDE à destination de petits États insulaires en développement ont chuté de 40 % et de 31 % pour les pays en développement enclavés¹¹, ce qui a entraîné un rebond inégal. La

⁷ Le PNUD et ses partenaires assurent le suivi et l'évaluation des politiques de dépenses budgétaires liées à la COVID-19 de cinquante économies de premier plan (d'autres pays seront ajoutés) afin d'identifier les impacts potentiels sur l'environnement et la situation socioéconomique (source : [Global Recovery Observatory](#)). Les politiques sont évaluées sur leur caractère « vert » en fonction des impacts potentiels à long et à court terme (par ex. émission de gaz à effet de serre, pollution de l'air, inégalité, etc.). Les données se concentrent sur les dépenses de « relèvement » par opposition aux dépenses de « secours ».

⁸ Fonds monétaire international. 2021. Perspectives de l'économie mondiale : Reprise en temps de pandémie – Préoccupations sanitaires, ruptures d'approvisionnement et pressions sur les prix. Washington, D.C., octobre

⁹ Boston Consulting Group, « [Global Wealth 2021: When Clients Take the Lead](#) », juin 2021.

¹⁰ Banque mondiale, « La dette des pays à faible revenu a atteint un niveau record de 860 milliards de dollars en 2020 », communiqué de presse, Banque mondiale, Washington, DC, 11 octobre 2021, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/10/11/low-income-country-debt-rises-to-record-860-billion-in-2020>, consulté le 20 mars 2022.

¹¹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), [Rapport sur l'investissement dans le monde 2021 : investir dans le relèvement durable](#), juin 2021.

pandémie a porté à 4 200 milliards de dollars les besoins d'investissement annuel des pays en développement pour atteindre les objectifs de développement durable¹². Le redressement des projets d'investissement alignés sur les objectifs reste fragile. Le nombre total de projets alignés sur les objectifs a baissé de 6 % dans les pays en développement et de 50 % dans les pays les moins avancés¹³. Dans le même temps, les investissements dans les secteurs à forte émission de carbone ont continué à augmenter ; en 2021, 423 milliards de dollars étaient dépensés chaque année en subventions aux carburants fossiles, tandis que le financement de l'action climatique doit continuer à progresser régulièrement pour atteindre 4 350 milliards de dollars en 2030¹⁴.

15. Au cours de la pandémie, il est devenu encore plus évident que le système financier conduit le monde à un avenir insoutenable. La prise de décision actuelle sur les investissements publics et privés affecte défavorablement et irrévocablement l'environnement, ce qui exacerbe la pauvreté et l'inégalité, et contribue à des tensions sociales dans les pays développés comme moins développés. La prise de décision financière tend vers des considérations à court terme en matière de risque et de rendement et ne prend pas suffisamment en compte les facteurs externes. En tant que mesure des objectifs, indicateurs et cibles de développement acceptée mondialement, les objectifs de développement durable fournissent le cadre qui permet de prendre des décisions d'investissement motivées par l'impact et non par le seul profit. Bien que l'écart de financement se soit creusé au cours de la pandémie, le défi n'a jamais concerné la seule quantité de ressources disponibles, mais plutôt l'ordre de priorité dans lequel les ressources sont affectées à l'investissement¹⁵. Il y a une urgence particulière à canaliser les ressources disponibles en direction des pays qui ont été le plus durement touchés par la pandémie (États fragiles, pays les moins avancés, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, petits États insulaires en développement et des secteurs de l'économie qui soutiendront la réalisation des objectifs.

16. Des perturbations positives du système financier existent, mais elles restent isolées, leur échelle est insuffisante et elles ne connaissent pas une accélération assez rapide. En 2020, l'investissement dans les fonds communs de placement et les fonds indiciels cotés s'élevait à 288 milliards de dollars d'actifs durables¹⁶, soit une augmentation de 96 % par rapport à 2019. Les gestionnaires d'actifs demandent aux sociétés dans lesquelles ils investissent de communiquer leurs plans de réduction à zéro des émissions nettes. Sur les marchés obligataires, la valeur des obligations vertes atteignait 354,2 milliards de dollars à la fin du troisième trimestre 2021 et la valeur combinée des émissions qualifiées de vertes, sociales, de transition et liées au développement durable atteignait 767 milliards de dollars¹⁷. Des mouvements positifs ont été observés dans des juridictions qui ont légiféré pour promouvoir le développement durable (l'Union européenne a mis en place une taxonomie de la

¹² OCDE, *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2021: A New Way to Invest for People and Planet*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e3c30a9a-en>.

¹³ CNUCED, *Investment Trends Monitor*, fiche d'information, octobre 2021.

¹⁴ Climate Policy Initiative. 2021. « Preview: *Global Landscape of Climate Finance 2021* ».

¹⁵ Selon le *Global Wealth Report 2020* de Credit Suisse, le patrimoine des ménages s'élevait à 379 200 milliards de dollars en octobre 2020. 20 % seulement de ce patrimoine est détenu dans des pays en développement, où vivent 84 % de la population mondiale. En 2030, au moins 46 % des personnes en situation d'extrême pauvreté vivront dans des régions affectées par la fragilité, les conflits et la violence.

¹⁶ Données de novembre 2020. Hors sociétés d'investissement à capital fixe et fonds de fonds ; fonds du marché monétaire inclus. BlackRock, « *Larry Fink's 2021 letter to CEOs* », 2021.

¹⁷ Climate Bonds Initiative, « *2021 Already a Record Year for Green Finance with over \$350bn Issued!* », 2 novembre 2021, <https://www.climatebonds.net/2021/11/2021-already-record-year-green-finance-over-350bn-issued>, consulté le 20 mars 2022.

finance durable pour calibrer les investissements en direction d'un impact durable) et chez les investisseurs (l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable se compose de 30 dirigeants d'entreprises qui soutiennent l'alignement de l'investissement privé sur les objectifs). La finance numérique accroît le potentiel d'amélioration de l'inclusion et de la transparence financières. Les processus de politique internationale, comme l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après et le G20 ont permis d'approfondir la discussion de haut niveau sur le financement durable. En 2020, le G20 a créé un Groupe de travail sur le financement durable, dont le PNUD assure le secrétariat. Cependant, ces tendances positives ne constituent pas le changement requis en termes d'échelle ; en effet, fin 2021, les obligations liées au développement durable représentaient moins d'un pour cent du marché obligataire mondial, estimé à 125 000 milliards de dollars (d'encours)¹⁸. Qui plus est, les flux financiers contournent largement les pays les moins avancés et les États fragiles qui ont un besoin critique de financement du développement durable, et où les institutions financières de développement doivent intervenir.

17. Au niveau national, tous contextes de développement confondus, les stratégies de financement sont incohérentes et incomplètes en termes d'articulation de mesures destinées à mobiliser et aligner les flux de financement publics et privés en vue de l'exécution des plans nationaux de développement durable. Bien que les ressources publiques nationales fournissent la base critique de financement des priorités nationales de développement, toutes les ressources (domestiques et internationales, publiques et privées) seront nécessaires. Des stratégies complètes de financement tenant compte des risques sont nécessaires pour relever le défi de l'accélération de la mobilisation de ressources domestiques et de la soutenabilité de la dette, tout en se concentrant sur les flux financiers illicites, l'évasion fiscale et l'évitement fiscal, ainsi que sur la mobilisation des envois de fonds pour le développement socioéconomique. L'aide publique au développement, critique en situation de crise et dans les pays à faible revenu et les petits États insulaires en développement, restera une source importante pour de nombreux pays une fois déployée dans un rôle de catalyseur aux côtés de ces autres flux. Plus on approche de l'horizon 2030, plus les gouvernements réalisent avec acuité la vulnérabilité de tous les flux financiers aux chocs externes. Les niveaux d'endettement ont augmenté substantiellement, tous contextes de développement confondus, ce qui a réduit l'espace budgétaire et appelle à une définition encore plus rigoureuse des priorités en matière d'alignement des financements provenant de toutes les sources. Il existe une demande croissante pour une meilleure définition de stratégies de financement qui augmentent la résilience des investissements publics et privés en cas de choc ; pourtant, rares sont les pays à avoir mis en place des stratégies de financement complètes et tenant compte des risques à cette fin. Dans de nombreux cas, la politique de financement des différents flux n'est ni cohérente ni alignée sur les impératifs de développement durable.

18. Comme indiqué plus haut, le défi du financement des objectifs de développement durable aujourd'hui n'est pas une question de manque d'argent. Le problème est systémique et beaucoup plus profond que le comblement d'un déficit financier. Le financement des objectifs nécessite des transformations importantes du système financier mondial et des entités qui détiennent, gèrent ou régulent les flux financiers et les transactions financières. Il impose la réorientation des interactions entre investisseurs, entreprises et gouvernements de manière à créer un système à même d'obtenir des résultats dans les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

¹⁸ Securities Industry and Financial Markets Association, « [SIFMA Research Quarterly – 4Q21](#) », janvier 2022.

19. C'est dans ce contexte que, dans le plan stratégique 2022-2025, le PNUD identifie le financement du développement comme outil de facilitation de la multiplication des impacts sur le développement, et propose une initiative ambitieuse de promotion de l'investissement dans les objectifs de plus de 1 000 milliards de dollars de dépenses publiques et de capitaux privés¹⁹. Comme indiqué dans le plan, « pour tirer parti du financement à grande échelle, il faut travailler avec les partenaires de manière à adopter des approches par portefeuille visant des objectifs transformateurs à plus long terme, et favoriser une collaboration plus étroite entre le secteur public et le secteur privé (DP/2021/28, par. 70). Le PNUD agit déjà pour améliorer l'incorporation du financement du développement dans ses propres méthodes de travail et a donc bien accueilli l'évaluation.

IV. Constats et conclusions de l'évaluation

20. Le PNUD salue les constats ressortant de l'évaluation, qui visent à fournir des éléments probants à même d'informer les ajustements nécessaires à la réussite du plan stratégique, et d'améliorer son travail sur le relèvement de la COVID-19, toujours en cours. Le PNUD note avec satisfaction les constats positifs concernant sa contribution à la riposte à la COVID-19, ainsi que la reconnaissance de son rôle de chef de file marqué dans plusieurs domaines du financement des objectifs de développement durable et des progrès accomplis dans son travail à cet égard.

21. Le PNUD prend acte de la recommandation n° 1 et salue le constat n° 6 de l'évaluation : « Le plan stratégique du PNUD pour la période 2022-2025 fixe un objectif audacieux et ambitieux, à savoir promouvoir l'investissement de plus de 1 000 milliards de dollars de dépenses publiques et de capitaux privés dans la réalisation des objectifs de développement durable, en collaborant avec les États, les organismes internationaux et le secteur privé pour mobiliser des financements à grande échelle. »

22. Le PNUD a établi que cette initiative ambitieuse était un objectif commun à atteindre en partenariat avec les États et le secteur privé, ainsi qu'avec les institutions financières internationales et d'autres partenaires des Nations Unies. Il a donc commencé à élaborer une feuille de route pour cette entreprise, suivant une stratégie de collaboration avec des partenaires en deux volets afin de : a) tirer parti de financements supplémentaires pour les objectifs ; b) réaligner les ressources existantes sur les objectifs²⁰. Tandis que les financements seront obtenus en travaillant à la mobilisation de ressources domestiques, des obligations et des financements mixtes, l'alignement financier sera réalisé par des réformes politiques et institutionnelles, notamment par l'appropriation par le secteur privé de normes et taxonomies liées aux objectifs, et par les États de classifications budgétaires liées aux objectifs. Pour mobiliser la constellation de partenariats requis pour concrétiser cette démarche ambitieuse, le PNUD élaborera une feuille de route claire pour : a) le plaidoyer et la communication ; b) le développement des capacités des bureaux de pays du PNUD suivant un ensemble consolidé de services de financement des objectifs de développement durable par le PNUD ; c) le suivi de la contribution du PNUD à l'alignement financier et au suivi de l'obtention de financements.

¹⁹ Ce qui représente un impact sur 0,26 % des actifs financiers mondiaux, soit 379 000 milliards de dollars selon le document de l'OCDE intitulé [Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2021: A New Way to Invest for People and Planet](#).

²⁰ On entend par « aligner » le fait de générer des impacts nouveaux ou magnifiés des investissements existants, tandis qu'« obtenir [des financements] » est utilisé pour des ressources nouvelles investies par une partie externe. La « mobilisation » est la génération de ressources nouvelles bénéficiant directement à l'entité qui les mobilise.

23. À cet égard, le PNUD prend acte de la recommandation n° 2 et se félicite que le travail déjà en cours visant à extraire des services et outils de divers projets et programmes pour les consolider dans un ensemble d'offres à l'échelle de l'organisation fasse l'objet d'une recommandation supplémentaire. Ce travail sera poursuivi dans le cadre du développement des capacités des bureaux de pays auquel il est fait référence au sujet de la recommandation 1. Le PNUD remarque que l'équipe d'évaluation a recensé trois domaines critiques d'analyse qui diffèrent de ses sept domaines d'intervention. Il reconnaît qu'une consolidation accrue dans ces sept domaines d'intervention pourrait clarifier son approche. Il considère toutefois que les trois domaines d'analyse utilisés par les évaluateurs omettent des domaines critiques pris en compte par le PNUD. Premièrement, le PNUD défend et soutient des approches intégrées du financement réunissant différentes sources de financements publics et privés ; deuxièmement, le PNUD plaide pour et soutient des réformes supplémentaires établissant un lien plus solide entre toutes les sources de financement et les impacts sur le développement, en particulier par le moyen de la gestion et de l'évaluation dans le cadre de l'initiative « SDG Impact ».

24. Il convient également de souligner que l'accent mis par la recommandation n° 2 sur la rupture avec des cadres de ressources alignées sur les projets ne peut être concrétisé que dans le cadre de la remise en cause plus large, par les organisations, de l'équilibre adéquat entre financement par les ressources de base et par les autres ressources (ressources autres que les ressources de base) que le PNUD met déjà en avant dans le cadre de ses dialogues avec les États Membres.

25. En ce qui concerne la recommandation n° 3 et les constats correspondants, le PNUD salue en particulier le constat n° 8 : « Le PNUD favorise le financement des objectifs de développement durable en jouant notamment un rôle crucial dans l'appui à des cadres de financement nationaux intégrés et leur déploiement, ce qui pourrait combler une lacune importante en matière de planification et d'allocation budgétaire pour les objectifs. »

26. Au cours de la pandémie, le PNUD a fait face à une augmentation substantielle de la demande d'appui de la part d'États désireux de mettre en place des cadres de financement nationaux intégrés comme structures de mobilisation de l'ensemble des sources de financement, public comme privé, international comme national, en lien avec leurs stratégies de développement durable et plans de relèvement. Le Département des affaires économiques et sociales et le PNUD ont lancé un programme d'appui qui a bénéficié à 16 pays en 2019 et soutient plus de 70 pays en 2022. En ce qui concerne la recommandation n° 3, il est vrai qu'il y aurait lieu de clarifier l'approche de cadre de financement national intégré. Le PNUD tire des enseignements de l'expérience des pays à mesure de leur progression dans l'utilisation de ces cadres, ces enseignements informant les directives générales en cours d'élaboration sous les auspices du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement. Les ministères des finances et leurs partenaires en charge de l'élaboration de stratégies de financement se concentreront dans les prochains mois et années sur le classement par ordre de priorité des instruments de financement particuliers, publics ou privés. Le PNUD, à l'instar d'autres partenaires, proposera assurément aux gouvernements des options à examiner, notamment s'agissant d'instruments de financement et de réformes comme les obligations garanties et l'étiquetage budgétaire (sans s'y limiter). Le PNUD soumettra à l'examen des gouvernements des options politiques en faveur de l'équité et du fait de ne laisser personne de côté, par exemple, bien qu'il appartienne en définitive aux États de formuler le développement national et de l'intégrer à leurs plans nationaux de développement. Afin d'aider à l'exécution de cette initiative, le PNUD lance en ce moment avec le Département des affaires économiques et sociales, l'Union européenne les gouvernements italien et suédois et l'Organisation de coopération et

de développement économiques (OCDE) un Cadre de financement national intégré à l'appui de la mise en place de ressources techniques et financières, dont les pays peuvent demander à bénéficier pour structurer leurs cadres financiers. Enfin, en ce qui concerne la suggestion (dans la recommandation n° 3) d'établir un lien fort entre les cadres de financement nationaux intégrés et les autres approches de financement du développement afin de garantir la pleine exploitation des synergies, à commencer par l'intégration concrète de l'appui à la Promesse climatique à des contributions déterminées au plan national et leurs besoins budgétaires et de financement à tous les cadres de financement nationaux intégrés, le PNUD apporte déjà son appui à des pays qui l'ont fait (selon les données du tableau de bord 2021 du cadre de financement national intégré, les changements climatiques ou l'énergie constitue une priorité dans les deux tiers des stratégies de financement soutenues par le processus du cadre de financement national intégré) et collaborera avec le Département des affaires économiques et sociales et d'autres partenaires à l'élaboration de directives relatives à la prise en compte de la dimension climatique dans les cadres intégrés.

27. Le PNUD prend acte de la recommandation n° 4 et, bien que l'administration se félicite que le travail avec l'OCDE dans le cadre de l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières ait déjà contribué à la mobilisation de plus de 1,5 milliard de dollars de recettes fiscales supplémentaires, elle reconnaît avec le constat n° 11 que l'impact de ce travail pourrait atteindre une plus grande échelle. Le PNUD applique déjà la recommandation d'élargir ses ambitions en matière de mobilisation de ressources nationales, notamment par une offre renforcée en matière de fiscalité et l'examen des questions d'équité et de durabilité environnementale sous l'angle d'une nouvelle taxe pour les objectifs de développement durable.

28. Le PNUD est en accord avec la recommandation n° 5. Comme le suggère l'évaluation, il entend poursuivre l'élaboration de son offre spécifique relative à des instruments de dette souveraine alignés sur les objectifs. Les liens avec le travail mené de manière générale par le PNUD sur les finances publiques, notamment l'encodage et le suivi du budget lié aux objectifs, seront encore renforcés dans le cadre de cette offre. Au sujet de l'établissement de liens entre les systèmes nationaux d'établissement de rapports afin de renforcer les systèmes d'information sur les investissements tenant compte des dimensions environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), le PNUD comprend la nécessité de dépasser l'établissement de rapports ESG, déjà contesté pour son manque de fiabilité en termes d'établissement d'un lien entre investissement et impact. Un outil plus robuste et intégré axé sur la pratique et la gestion est nécessaire afin de tirer pleinement profit des possibilités offertes par l'investissement ESG, tout en répondant aux préoccupations d'écoblanchiment et d'exploitation du label de développement durable en balisant le chemin vers un investissement aligné sur les objectifs. Le PNUD continuera à soutenir l'adoption des normes SDG Impact pour atteindre les résultats recommandés par l'évaluation. Certains États et institutions financières ont déjà appliqué ces normes dans le contexte de l'émission d'obligations alignées sur les objectifs (par ex. la Nouvelle banque de développement, en Chine, et en Indonésie). Le PNUD continuera à diffuser les normes auprès des émetteurs d'obligations afin de renforcer l'intégrité des marchés d'obligations alignées sur les objectifs et d'éviter l'écoblanchiment, avec une attention particulière portée à la défense claire du rôle unique, des caractéristiques et de l'application des normes, qui se distinguent de l'établissement de rapports ESG.

29. À cet égard, il est nécessaire de signaler que l'évaluation fait une interprétation erronée des normes SDG Impact et de leur relation avec les rapports ESG. Les normes dépassent le cadre des rapports ESG en ceci qu'elles garantissent que les processus de gestion interne et de prise de décisions sur les investissements sont conformes aux objectifs de développement durable. À cet égard, il convient de souligner que toutes les autres « approches de la prise de décisions et de la gestion » avec lesquelles, selon

le rapport (constat n° 12), les normes semblent faire double emploi ne sont pas des outils axés sur la gestion et n'ont pas été élaborées dans le cadre des objectifs. Il s'agit soit de principes de haut niveau, soit de normes de communication ou de présentation de rapports²¹. Les normes SDG Impact constituent de fait les seules normes du marché à traiter de la « pratique » ou de la « prise de décisions » et à prendre en considération l'interdépendance des objectifs, ce qui en fait le meilleur choix de fondation pour l'édification de « systèmes d'élaboration de rapports fiables » qui, selon l'évaluation, pourraient « augmenter la demande d'obligations liées [aux objectifs] parmi les investisseurs » (recommandation n° 5). En d'autres termes, les normes SDG Impact se concentrent sur la prise de décisions de gestion et la manière dont les organisations intègrent la durabilité et les compromis dans la prise de décisions afin d'optimiser leur impact net. En se concentrant sur le processus et la manière dont les décisions sont prises, les normes SDG Impact contribuent à compenser une partie des insuffisances de « systèmes de suivi en silo qui rendent compte des objectifs », qui « peuvent créer la confusion et sous-estimer les impacts sur le long terme », comme l'indique à juste titre l'évaluation (chapitre 2). Enfin, en veillant à ce que les objectifs soient intégrés par la prise de décisions et pas seulement considérés comme des éléments à faire figurer dans un rapport, le PNUD plaide pour le réalisme de la gestion de SDG Impact sur tous les marchés et le démontre, en soutenant une sortie des rapports ESG et des risques qu'il présente en termes d'« écoblanchiment » et d'« exploitation du label ODD »²². En conséquence, le PNUD continuera à travailler avec tous les acteurs du marché à l'adoption des normes.

30. L'administration prend acte de la recommandation n° 6 et souligne que le PNUD élabore actuellement une feuille de route pour réunir les financements provenant des secteurs public et privé et réduire le risque lié aux investissements à l'échelle requise pour raccorder 500 millions de personnes à des systèmes énergétiques, comme indiqué à la fois dans le plan stratégique du PNUD et dans l'Engagement d'ONU Énergie²³. La feuille de route sera élaborée en collaboration avec ONU Énergie et d'autres partenaires. Elle s'appuiera sur l'important portefeuille de financement de l'action climatique du PNUD (1,9 milliard de dollars dans 150 pays), en particulier le programme de mini-réseau en Afrique. La feuille de route sera définie et une preuve de concept élaborée pour la conception d'un nouveau dispositif de financement mixte pour l'accès à l'énergie et une utilisation productive de l'électricité respectueuse de l'environnement. Le dispositif visera à fournir les mécanismes financiers de réduction du risque adéquats pour stimuler un investissement à grande échelle et contribuer à combler le déficit d'accès à l'énergie.

31. Conformément à la recommandation n° 7, le PNUD s'efforce de jouer un rôle de plaidoyer plus énergique et plus stratégique pour influencer sur les politiques de financement du développement en collaborant au niveau mondial avec des organismes

²¹ L'[Organisation internationale de normalisation](#), par exemple, se contente de proposer une liste mettant en relation les normes avec chacun des objectifs. En dehors des normes de SDG Impact, les outils énumérés dans les [Principes pour l'investissement responsable](#) concerne l'évaluation des impacts, leur mesure et l'établissement de rapports correspondants. Le Pacte mondial des Nations Unies recouvre tous les aspects de la démarche de développement durable des organisations, et ne se concentre pas sur les objectifs de développement durable, tandis que l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier se concentre sur des principes applicables aux banques, aux assureurs et aux investisseurs. Le « [SDG Compass](#) » du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable est un guide destiné aux entreprises pour aligner leurs stratégies sur les objectifs et évaluer et gérer leur contribution. Enfin, l'outil [Initiative mondiale sur les rapports de performance](#) vise à intégrer les objectifs dans les rapports.

²² Organisation des Nations Unies, « [Summary Of The Ministerial Thematic Forums For The High-Level Dialogue on Energy](#) », juin 2021.

multilatéraux et des instances intergouvernementales. Le PNUD entend continuer à investir dans la démarche de financement du G20, par le biais de son Groupe de travail sur le financement durable. Il a mené avec succès le plaidoyer pour sa mise en place en 2021 et, dans son rôle de secrétaire, a déjà affecté un personnel international et national à l'appui de ce travail. Le PNUD renforcera également son action auprès des institutions financières internationales en faveur de l'élaboration d'une politique de financement stratégique, notamment par l'intermédiaire de son équipe institutions financières internationales et son équipe de participation à l'élaboration de politiques stratégiques. Il entend continuer à faire appel à différentes unités pour faire entendre son plaidoyer sur la politique de financement aux niveaux mondial, régional et national. Comme déjà indiqué dans la réponse à la recommandation 1, cette action sera étayée par l'élaboration d'une feuille de route concourant à l'initiative ambitieuse destinée à promouvoir l'investissement de 1 000 milliards de dollars dans les objectifs de développement durable, l'accent étant tout particulièrement mis sur : a) le plaidoyer et la communication ; b) le développement des capacités des bureaux de pays du PNUD suivant un ensemble consolidé de services financiers du PNUD liés aux objectifs ; c) le suivi de la contribution du PNUD à l'alignement financier et au suivi de l'obtention de financements.

32. L'annexe détaille la réponse du PNUD et les mesures précises que prendra le PNUD en réaction aux recommandations et pour renforcer son travail en faveur du financement du développement et de la riposte à la COVID-19.

V. Faire avancer le financement des objectifs de développement durable dans le contexte du plan stratégique 2022-2025

33. Dans le message succinct n° 15, l'évaluation reconnaît que le regroupement de l'offre de financement du PNUD dans le pôle de financement durable a créé une plateforme améliorant la coordination. De même, le rapport (présenté dans le résumé) précise que le pôle fait figure de plateforme essentielle pour l'exécution des engagements du PNUD en matière de financement du développement (constat n° 7). Le rapport indique aussi que le PNUD aurait avantage à disposer d'une feuille de route stratégique pour le financement du développement (recommandation n° 1), qui devrait préciser la valeur ajoutée et les approches particulières du PNUD, et fixer des priorités claires soutenues par l'allocation de ressources. Élaborée à l'appui du plan stratégique, cette feuille de route pourrait résoudre bon nombre des problèmes recensés dans le cadre de l'évaluation.

34. Comme reconnu dans l'évaluation, depuis la création du pôle de financement durable (en 2019), le PNUD a enregistré des progrès remarquables s'agissant d'assurer le financement des objectifs de développement durable. De ce fait, le plan stratégique actuel identifie le financement du développement comme l'une des trois capacités et approches facilitatrices à même d'augmenter l'impact sur le développement (avec l'innovation stratégique et la transformation numérique). Comme le plan décrit également une initiative ambitieuse de promotion de l'investissement public et privé dans les objectifs, le PNUD a commencé à élaborer une feuille de route pour celle-ci, comme détaillé dans la section qui précède.

35. Le PNUD travaille avec des partenaires au sein du système des Nations Unies et en dehors de celui-ci pour mettre en place les compétences et capacités à même de promouvoir l'investissement de 1 000 milliards de dollars dans les objectifs d'ici à 2025, provenant de financements publics comme privés. Ce niveau d'ambition est essentiel pour accélérer les progrès au cours de la décennie d'action.

36. Le PNUD s'appuiera sur ses partenariats pour rassembler un large éventail de participants déterminés à intégrer les objectifs de développement durable au cœur de la prise de décisions financières. En travaillant avec la société civile, les services publics et le secteur privé, le PNUD veillera à ce que les valeurs et l'esprit du Programme 2030 et les cibles fixées pour chaque objectif informent la prise de décisions financières. Le PNUD accordera une importance particulière à l'alignement du financement avec l'égalité des sexes, en tant que catalyseur essentiel de la réalisation des objectifs. Le PNUD approfondira sa participation aux processus de politique internationale critiques et son engagement auprès de partenaires clés afin de s'assurer que les objectifs sont au cœur des réformes du système financier mondial. Le PNUD exploitera des partenariats en vue de renforcer l'intégration de la dimension de durabilité dans l'écosystème de financement (notamment avec des banques centrales et commerciales, des grandes entreprises, des places boursières, des compagnies d'assurance, des ministères des finances, des autorités réglementaires, etc.) afin de parvenir à un consensus sur un cadre commun de prise de décisions financières aligné sur les objectifs. Le PNUD veillera à ce que les expériences des pays et les perspectives des communautés marginalisées soient représentées dans le processus international, et inversement, par le renforcement de l'application des politiques aux niveaux régional et national.

37. Le PNUD soutiendra l'application d'un ensemble cohérent de méthodologies de SDG Impact tant aux marchés de capitaux qu'aux financements publics et à la mobilisation de recettes au plan domestique. Outre la mise en place d'un large éventail de participants déterminés à tenir compte des objectifs de développement durable dans les décisions financières, il investira dans des outils et services d'appui à la mise en œuvre. Par exemple, l'appui du PNUD au déploiement d'instruments de dette souveraine axés sur les objectifs ira de pair avec le soutien à une approche cohérente de normes pertinentes pour la gestion de fonds de capital-investissement, de fonds de pension, d'entreprises et d'obligations. Un travail pionnier d'intégration des objectifs aux cadres budgétaires et fiscaux au niveau national informera également des directives harmonisées au plan international et la fourniture d'assistance technique aux partenaires. L'élaboration d'une taxonomie commune pour l'évaluation des investissements axés sur les objectifs permettra de comptabiliser les impacts tant au niveau public que privé, ce qui devrait finalement permettre d'accorder la priorité non plus aux intentions mais aux impacts mesurables.

38. Le PNUD continuera à élaborer des plateformes de financement au niveau national afin de regrouper les partenaires et de travailler avec les gouvernements à l'élaboration et l'amélioration de cadres de financement nationaux intégrés. S'appuyant sur sa crédibilité auprès du secteur privé et son partenariat bien établi avec les États, il favorisera une collaboration renforcée entre acteurs des secteurs public et privé et travaillera sur l'écosystème du financement au niveau national. Il travaillera avec les secteurs public et privé à l'incorporation d'innovations liées aux politiques, instruments et capacités dans les stratégies de financement d'initiative nationale, en s'appuyant sur son expérience et sur des instruments de partenaires nationaux et internationaux critiques.

39. Le PNUD est bien placé non seulement pour introduire les objectifs dans le secteur du financement, mais aussi pour apporter des financements aux objectifs. S'appuyant sur plusieurs décennies d'assistance aux pays en matière d'accès à des fonds verticaux et sur son travail récent de promotion de l'investissement à impact, il collaborera avec les pays à l'élaboration de filières d'investissement pour les financements publics et privés qui soient alignées sur les objectifs, en étroite collaboration avec des partenaires comme le Fonds d'équipement des Nations Unies. Le travail du PNUD avec les gouvernements pour définir des priorités d'investissement public afin d'accélérer la réalisation des objectifs sera complété par

une collaboration plus étendue et approfondie avec le secteur privé pour développer des perspectives d'investissement connexes, dont la généralisation de l'approche de recensement des investisseurs et la mise en place d'une plateforme mondiale des possibilités d'investissement. Les technologies numériques permettront d'ouvrir de nouvelles sources de financement (par ex. financement participatif, appariement et démocratisation de l'investissement). Un accent particulier sera mis sur le développement de filières d'investissement dans les contextes de développement les plus délicats (par ex. contextes de crise, pays à faible revenu et petits États insulaires en développement).

40. Des changements au sein du PNUD seront nécessaires pour que l'organisation puisse relever les nombreux défis identifiés dans le plan stratégique 2022-2025 et les défis propres au financement du développement identifiés par l'évaluation²⁴. En particulier, le PNUD doit renforcer ses compétences et se doter des moyens d'agir à plus grande échelle, de faire fonction de catalyseur, de servir ses clients et de continuer d'axer son action sur les pays envers et contre tout.

41. Enfin, à mesure que le PNUD exécute ce programme, il devra adapter son approche au contexte, tant au niveau national que par rapport aux changements inattendus intervenant au niveau mondial. La pandémie a prouvé l'importance cruciale de la flexibilité pour pouvoir ajuster et adapter les approches au contexte.

²⁴ Tels que le recul sans précédent du développement humain induit par la pandémie, un environnement en mutation rapide et la complexité du secteur du financement.

Principales recommandations et réponse de l'administration

Recommandation n° 1. L'ambition du plan stratégique du PNUD consistant à mobiliser plus de 1 000 milliards de dollars de dépenses publiques et de capitaux privés aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable nécessite une feuille de route stratégique clairement définie.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte cette recommandation et reconnaît la nécessité d'une feuille de route clairement définie pour atteindre l'objectif ambitieux de 1 000 milliards de dollars. Il mettra en place cet outil dans le cadre du déploiement du financement du développement en vue de faciliter la mise en œuvre du plan stratégique 2022-2025. Cet ambition est défini comme un objectif commun à réaliser en partenariat avec les États, le secteur privé, les institutions financières internationales et d'autres partenaires des Nations Unies. Le PNUD a déjà commencé à élaborer une feuille de route en ce sens, suivant une stratégie à deux volets, en collaboration avec des partenaires afin : a) d'attirer des financements supplémentaires pour les objectifs ; b) de réaligner les ressources existantes sur les objectifs. Tandis que les financements seront obtenus en travaillant à la mobilisation de ressources domestiques, des obligations et des financements mixtes, l'alignement financier sera réalisé par des réformes politiques et institutionnelles, notamment l'appropriation par le secteur privé des normes et taxonomies liées aux objectifs, et par les États de classifications budgétaires alignées sur les objectifs. La feuille de route sera encadrée par une consolidation renforcée des offres et outils de financement existants du PNUD (ce qui est conforme à la recommandation n° 2) ; la priorité donnée au renforcement des capacités, l'accent étant mis sur les bureaux de pays du PNUD (également conforme à la recommandation n° 2) ; l'élaboration de messages plus clairs pour faire connaître l'objectif ambitieux aux publics internes et externes ; un système de suivi de la contribution du PNUD et d'autres acteurs à cette initiative. Le pôle de financement durable permettra l'élaboration de la feuille de route pour l'ensemble des bureaux du PNUD, avec un accent particulier mis sur les bureaux de pays.

Mesure(s) clé(s)	Calendrier	Unité(s) responsable(s)	Suivi*	
			Commentaires	État d'application
1.1. Élaboration et début d'application d'une feuille de route stratégique pour le financement du développement, qui comprend : a) un programme de développement des capacités pour les bureaux de pays du PNUD suivant un ensemble consolidé de prestations de financement du PNUD liées aux objectifs ; b) une communication et un plaidoyer à destination des publics externes et internes ; c) un système de suivi des contributions du PNUD et d'autres acteurs à la concrétisation de cette initiative ambitieuse.	Élaboré et lancé d'ici à juillet 2022	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, Bureau des relations extérieures et du plaidoyer, bureaux régionaux, Bureau des services de gestion/Bureau des ressources humaines		

Recommandation n° 2. Le PNUD devrait, parallèlement à l'élaboration d'une approche plus stratégique de son action en matière de financement des objectifs de développement durable, consolider ses nombreux outils et offres d'intervention pour les rendre plus clairs et renforcer les effectifs dans les domaines techniques stratégiques, ce qui signifie de ne plus aligner les contraintes et les ressources humaines sur les projets mais sur la demande et les besoins.

Réponse de la direction :

Le PNUD accepte cette recommandation sans réserve. Le PNUD remarque le travail d'extraction de services et outils de divers projets et programmes pour les consolider dans un ensemble d'offres à l'échelle de l'organisation est déjà en cours. Ce travail servira de trame à la feuille de route telle que définie en lien avec la recommandation n° 1 et devrait aboutir à un portefeuille plus clair, encore plus efficace et intégré. Il convient de souligner que le PNUD réalise que l'examen périodique de son portefeuille de financement des objectifs de développement durable est essentiel pour maintenir la pertinence de son offre dans un contexte international complexe et en évolution rapide, et que le PNUD prévoit déjà d'accroître et d'améliorer sa capacité à réagir aux situations favorables comme aux défis qui surviendront. Il est à noter que l'accent mis par la recommandation n° 2 sur la rupture avec des cadres de ressources alignées sur des projets ne peut être concrétisée que dans le cadre de la remise en cause plus large, par les organisations, de l'équilibre approprié entre financement par les ressources de base et les autres ressources (ressources autres que les ressources de base) que le PNUD met déjà en avant dans le cadre de ses dialogues avec les États Membres.

2.1. Voir mesure 1.1.

Voir mesure 1.1

Voir mesure 1.1

Recommandation n° 3. La stratégie de mise en place de cadres de financement nationaux intégrés devrait être précisée plus avant afin qu'elle puisse être intégrée aux systèmes gouvernementaux en tant que plateforme d'investissement et ne pas être considérée uniquement comme une opération de budgétisation. À cette fin, il convient d'intégrer et de privilégier l'étiquetage budgétaire et l'appui à l'émission d'obligations souveraines et de renforcer l'équité des financements publics.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte cette recommandation et se félicite que l'évaluation reconnaisse le rôle essentiel du PNUD dans le soutien au cadre de financement national intégré ainsi qu'à son déploiement (constat n° 8). En raison de la qualité du travail qu'il a effectué sur les cadres au cours de la pandémie, il a fait face à une augmentation substantielle de la demande d'appui de la part d'États désireux de mettre en place de tels cadres afin de mobiliser et aligner l'ensemble des sources de financement, public comme privé, international comme national, sur leurs stratégies de développement durable et plans de relèvement. Avec aujourd'hui plus de 70 États ayant entamé l'élaboration de cadres intégrés, il collaborera avec le Département des affaires économiques et sociales et le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement (comprenant plusieurs organes des Nations Unies et institutions financières internationales) afin de renforcer les directives existantes en matière d'élaboration des cadres. En ce qui concerne la deuxième partie de la recommandation, le PNUD continuera à travailler avec des partenaires afin de soumettre à l'examen des États différentes options pour le classement par priorité d'instruments de financement précis, qu'ils soient publics ou privés. Ces solutions seront déterminées par chaque gouvernement en fonction du contexte et comprend l'émission d'obligations souveraines et l'étiquetage budgétaire, sans caractère exclusif. Le PNUD travaillera également avec des partenaires pour fournir aux États diverses options de politique de financement, par exemple dans l'optique des programmes relatifs à l'équité et à l'objectif de « ne laisser personne de côté ». La définition des priorités nationales de développement dans les plans nationaux de développement relève cependant de la responsabilité ultime des gouvernements.

Afin de s'assurer du renforcement de l'accompagnement méthodologique et de la disponibilité de différents instruments de financement et d'approches politiques différentes, le PNUD lancera un dispositif, avec le Département des affaires économiques et sociales, l'Union européenne, l'OCDE et les gouvernements d'Italie et de Suède, afin de mettre en place les ressources techniques et financières dont les pays pourront avoir besoin. Enfin, concernant la suggestion (recommandation n° 3) d'établir un lien solide entre le cadre et les autres approches du financement du développement

afin de garantir que les synergies seront exploitées, le PNUD soutient déjà les pays qui ont défini comme priorité le financement de contributions déterminées au plan national dans leurs propres cadres (le changement climatique ou l'énergie constitue une priorité des deux tiers des stratégies de financement qui bénéficient du soutien du processus) et s'appuiera sur cette expérience, via le nouveau dispositif, pour élaborer, avec le Département des affaires économiques et sociales et d'autres partenaires, des directives d'incorporation de la dimension climatique dans les cadres de financement nationaux intégrés.

3.1. Lancement d'un dispositif de cadres de financement nationaux intégrés (avec le Département des affaires économiques et sociales, l'Union européenne, l'OCDE et les gouvernements d'Italie et de Suède) pour mettre en place les ressources techniques et financières dont les pays peuvent avoir besoin pour déployer les cadres établis par les pays, notamment avec des options pour le financement des priorités politiques (climat, équité, ne laisser personne de côté,...) et des options en termes d'instruments de financement, comme les obligations et l'étiquetage budgétaire.	Avril 2022	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes
--	------------	--

Recommandation n° 4. Le PNUD devrait élargir ses ambitions en matière de mobilisation de ressources nationales. Il devrait notamment renforcer son offre en matière fiscale, en envisageant des activités de soutien et de plaidoyer en faveur d'une fiscalité progressive et d'un appui fiscal ciblé centré sur des secteurs spécifiques où il est possible d'obtenir des résultats à fort impact.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte cette recommandation sans réserve. Son travail avec l'OCDE dans le cadre de l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières a déjà contribué à la mobilisation de recettes fiscales supplémentaires à hauteur de plus de 1,5 milliard de dollars. Les résultats obtenus à ce jour montrent que l'impact de ces activités pourrait être renforcé, comme indiqué dans le constat n° 11. Le PNUD met déjà en œuvre des actions en vue d'élargir son ambition en matière de mobilisation de ressources nationales, notamment par une offre renforcée en matière de fiscalité, et examine des questions d'équité et de durabilité environnementale sous l'angle d'une nouvelle initiative de « Taxe ODD ». Le PNUD lancera en 2022 une initiative « Taxe ODD » étendue dans le cadre d'un portefeuille consolidé, intégrant les recommandations de l'évaluation, et avec le soutien financier des gouvernements finlandais et norvégien, entre autres donateurs potentiels. Le programme comprendra une assistance aux États pour l'utilisation de la fiscalité à la fois comme un outil de collecte de recettes et comme un outil de politique destiné à orienter les comportements en direction des résultats souhaités en matière, par exemple, de climat, de culture et de société, ainsi que pour encourager des stratégies de croissance nouvelles et plus durables.

4.1. Lancement officiel de la nouvelle initiative « Taxe ODD », avec l'élaboration d'une offre renforcée du PNUD en matière fiscale.	D'ici à juin 2022	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes
--	-------------------	--

Recommandation n° 5. Le PNUD devrait s'appuyer sur sa première expérience d'appui à l'émission d'obligations souveraines pour élaborer une stratégie propre sur le financement des obligations souveraines liées aux objectifs de développement durable, en établissant des liens entre les systèmes nationaux d'établissement de rapports et les systèmes renforcés d'information sur les investissements environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte sans réserve la recommandation n° 5. Comme le suggère l'évaluation, le PNUD entend poursuivre l'élaboration de son offre spécifique relative à des instruments de dette souveraine alignés sur les objectifs de développement durable. Les liens avec le travail mené de manière plus générale par le PNUD sur les finances publiques, notamment l'encodage et le suivi du budget alignés sur les objectifs, seront encore renforcés dans le cadre de cette offre. Au sujet de l'établissement de liens entre les systèmes nationaux d'établissement de rapports et les systèmes renforcés d'information sur les investissements ESG renforcés, le PNUD comprend la nécessité de dépasser l'établissement de rapports ESG, déjà contesté pour son manque de fiabilité en termes d'établissement d'un lien entre investissement et impact. Un outil plus robuste et intégré axé sur la pratique et la gestion est nécessaire afin de tirer pleinement profit des possibilités offertes par l'investissement ESG, tout en répondant aux préoccupations d'écoblanchiment et d'exploitation du label de développement durable en balisant le chemin vers un investissement aligné sur les Objectifs. Le PNUD comprend que les normes SDG Impact peuvent produire les résultats recommandés, étant donné le succès d'expériences antérieures avec des États et des institutions financières qui ont utilisé les normes dans le contexte de l'émission d'obligations alignées sur les objectifs. En conséquence, le PNUD va continuer à diffuser les normes SDG Impact auprès des émetteurs d'obligations afin de renforcer l'intégrité des marchés d'obligations alignées sur les objectifs et d'éviter l'écoblanchiment, avec une attention particulière portée à la défense claire du rôle unique, des caractéristiques et de l'application des normes, qui se distinguent des initiatives d'établissement de rapports ESG.

À cet égard, l'administration signale que l'évaluation fait une interprétation erronée des normes SDG Impact et de leur relation avec les rapports ESG. Les normes dépassent le cadre des rapports ESG en ceci qu'elles garantissent que les processus de gestion interne et de prise de décisions sur les investissements sont conformes aux objectifs. Les approches avec lesquelles les normes semblent faire double emploi (constat n° 12) ne sont pas des outils axés sur la gestion, et n'ont pas été élaborées dans le cadre des objectifs. Comme les normes SDG Impact constituent les seules normes du marché à traiter de la « pratique » ou de la « prise de décisions » et à prendre en considération l'interdépendance des objectifs de développement durable, elles constituent le meilleur choix de fondation pour l'édification de systèmes d'élaboration de rapports fiables à même d'augmenter la demande des investisseurs pour des obligations liées aux objectifs (recommandation n° 5). En mettant l'accent sur le processus et la manière dont les décisions sont prises, les normes SDG impact contribuent à compenser une partie des insuffisances de systèmes de suivi en silo qui rendent compte des objectifs et susceptibles de créer la confusion quant aux impacts sur le long terme et les sous-estimer (chapitre 2). Enfin, avec les objectifs intégrés par la prise de décisions et pas seulement considérés comme des éléments à faire figurer dans un rapport, le PNUD plaide pour le réalisme de la gestion de SDG Impact sur tous les marchés et en apporte la démonstration, en soutenant une sortie des rapports ESG et des risques présentés par ce format en termes d'« écoblanchiment » et d'« exploitation du label ODD ». En conséquence, le PNUD continuera à travailler à l'adoption des normes avec tous les acteurs du marché.

5.1. Examen et renforcement de l'offre du PNUD en matière de financement par des obligations souveraines liées aux objectifs de développement durable, y compris en établissant des liens avec l'appui plus général au financement public fourni par le PNUD, notamment par l'étiquetage budgétaire et les normes de SDG Impact.	Septembre 2022	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes
--	----------------	--

Recommandation n° 6. Le PNUD doit mettre au point une stratégie de financement de l'action climatique reposant sur son expérience considérable de l'exécution de projets qui réduisent les risques et encouragent les investissements dans l'action climatique. Pour atteindre l'objectif consistant à promouvoir l'accès à l'énergie propre de 500 millions de personnes, le PNUD doit se doter d'une stratégie spécifique de mobilisation de fonds qui lui permette de tenir ses promesses et d'obtenir un financement d'autres acteurs. Il convient de développer encore les activités d'étiquetage budgétaire liées à l'action climatique et d'intégrer davantage l'appui aux contributions déterminées au niveau national dans la stratégie de financement des objectifs de développement durable du PNUD.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte sans réserve la recommandation n° 6 et souligne qu'il a déjà commencé à élaborer une feuille de route pour réunir les financements provenant des secteurs public et privé et réduire les risques liés aux investissements à l'échelle requise pour raccorder 500 millions de personnes à des systèmes énergétiques, comme indiqué dans le plan stratégique 2022-2025 du PNUD et dans l'Engagement d'ONU Énergie. La feuille de route sera élaborée en collaboration avec ONU Énergie et d'autres partenaires et s'appuiera sur le substantiel portefeuille de financement de l'action climatique du PNUD (1,9 milliard de dollars dans 150 pays) et, en particulier, le programme de mini-réseau en Afrique. La feuille de route sera définie et une preuve de concept élaborée pour la conception d'un nouveau dispositif de financement mixte pour l'accès à l'énergie et une utilisation productive de l'électricité respectueuse de l'environnement. Ce dispositif visera à fournir les mécanismes financiers de réduction du risque adéquats pour stimuler un investissement à grande échelle et contribuer à combler le déficit d'accès à l'énergie.

6.1. Élaboration d'une feuille de route dans le cadre du Centre de l'énergie durable nouvellement créé, afin de concentrer les financements des secteurs public et privé et de réduire les risques liés à l'investissement à l'échelle requise pour raccorder 500 millions de personnes à des systèmes énergétiques.	Octobre 2022	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes
--	--------------	--

Recommandation n° 7. Le PNUD devrait s'attacher à jouer un rôle de plaidoyer plus énergique et plus stratégique pour influencer sur les politiques de financement du développement, d'une part, en collaborant au niveau mondial avec les organismes multilatéraux et les instances intergouvernementales et, d'autre part, en intervenant au niveau national auprès des gouvernements.

Réponse de l'administration :

Le PNUD salue cette recommandation. Le PNUD s'efforce de jouer un rôle de plaidoyer plus énergique et plus stratégique afin d'influer sur les politiques de financement du développement en collaborant au niveau mondial avec les organismes multilatéraux et les instances intergouvernementales. À mesure que le PNUD élabore une feuille de route pour promouvoir 1 000 milliards de dollars d'investissement dans les objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution du nouveau plan stratégique, il consultera différents publics et développera la communication avec ceux-ci, notamment avec les publics identifiés dans la recommandation n° 7. Il s'agira notamment de poursuivre l'investissement dans la démarche de financement du G20 par le biais du Groupe de travail sur le financement durable, ainsi que d'agir auprès des Institutions financières internationales dans les domaines de la politique stratégique de financement du développement (en particulier l'équipe institutions financières internationales et équipe de participation à l'élaboration de politiques stratégiques). Le PNUD poursuivra son travail de plaidoyer pour une politique de financement liée aux objectifs à l'échelle mondiale, régionale et nationale, par l'intermédiaire de différents bureaux régionaux et unités. Enfin, il convient de signaler que tout « gain important » réalisé par le PNUD à l'avenir devra être clairement relié aux domaines du plan stratégique et se fonder sur la demande du pays. Nonobstant le rôle clé de plaidoyer joué par le PNUD, les questions liées à la mobilisation des ressources domestiques, l'attribution de droits de tirage spéciaux et les pratiques de prêt des banques multilatérales de développement, il s'agit de problématiques

politiques plus profondes nécessitant une action collective des États Membres, des Institutions financières internationales, de leurs conseils d'administration actionnaires et autres groupes d'intérêt.

7.1. Voir mesure 1.1

Voir mesure 1.1

Voir mesure 1.1
